



RAPPORT ANNUEL 2015
FONDS D'ÉTUDES ET DE
CONSULTANCES (FEC)
BEN1302411

1	APERÇU DE L'INTERVENTION	4
1.1	FICHE D'INTERVENTION	4
1.2	EXECUTION BUDGETAIRE	4
2	CONTEXTE	5
2.1	CONTEXTE GENERAL	5
2.2	CONTEXTE DE GESTION : MODALITES D'EXECUTION	6
2.3	CONTEXTE HARMO	7
3	ANALYSE DE L'ETAT D'AVANCEMENT	8
3.1	ÉTUDES	9
3.1.1	<i>État d'avancement des études en cours en 2015</i>	9
3.1.2	<i>Analyse des études finalisées</i>	10
3.2	EXPERTISE	21
3.3	EXECUTION BUDGETAIRE	21
3.4	CRITERES DE QUALITE	23
3.5	GESTION DES RISQUES	24
4	PILOTAGE ET APPRENTISSAGE	26
4.1	RECOMMANDATION	26
4.2	ENSEIGNEMENTS TIRES	26
4.2.1	<i>En général</i>	26
4.2.2	<i>Suite à ces points d'attention, il a été décidé d'adapter le manuel de procédures afin de clarifier les critères d'éligibilité ainsi que les engagements et suites attendus des bénéficiaires. Par étude</i>	27
5	ANNEXES	29
5.1	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) : 31/12/2015 »	29
5.2	DECISIONS PRISES PAR LA SMCLET SUIVI	31
5.3	ENSEMBLE DES ETUDES FINANCEES PAR LE FEC DEPUIS LE DEBUT DE LA CONVENTION SPECIFIQUE	32

ACRONYMES

AFE	Accords sur la Facilitation des Échanges
AIMAEP	Appui Institutionnel au Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
AIMS	Appui Institutionnel au Ministère de la Santé
ANDF	Agence Nationale des Domaines et du Foncier
APAD	Association euro-africaine pour l'Anthropologie du changement social et du Développement
APC	Aide pour le Commerce
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CCAD	Cellule de Coordination de l'Aide au Développement
COMPAR	Comité des Partenaires
CS	Convention Spécifique
CTB	Agence belge de développement
DECRG	Development Economics Research Group
DGIFD	Direction Générale des Investissements et du Financement du Développement
DPFG	Direction de la Promotion de la Femme et du Genre
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
ERP/PGI	Enterprise Ressource Planning/Progiciel de Gestion Intégrée
FAFA	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles
FAREC	Fonds d'Appui à la Réalisation d'Études et de Consultances
FEC	Fonds d'Études et de Consultances
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GND	Grossesse Non Désirée
IDISB	Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin
LPI	Initiative sur les Politiques Foncières
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MFASSNHP TA	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age
MDAEP	Ministère du Développement de l'Analyse Économique et de la Prospective
MEFPD	Ministère de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation
MS	Ministère de la Santé
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
ORTB	Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
PAEX	Programme d'Appui en Expertise à l'État béninois
PASS Sourou	Programme d'Appui au Secteur de la Santé
PARZS	Projet d'Appui au Renforcement des Zones de Santé
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIP	Programme d'Investissement Public
PNLMNT	Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles
PPBS	Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi -évaluation
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-Verbal
SGIAD	Système de Gestion de l'information sur l'Aide au Développement
SGM	Secrétaire Général du Ministère
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
TdR	Termes de Référence

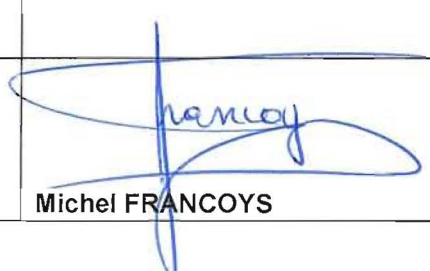
1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Fonds d'Études et de Consultances (FEC)
Code de l'intervention	BEN1302411
Emplacement	Cotonou
Budget au 31/12/2015	1 016 543,97 €
Institution partenaire	Ministère du Développement de l'Analyse Economique et de la Prospective
Date de la Convention Spécifique	01/03/2013
Date de la Convention de mise en œuvre	19/06/2013
Durée (mois)	Illimitée
Objectif	L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part en appui aux programmes de la coopération belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération belgo-bénois et d'autre part dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (DP, AAA, Busan) sur l'efficacité de l'aide au développement.

1.2 Exécution budgétaire

Budget total	Dépenses année 2015	Dépenses totales cumulées au 31/12/15	Solde	Taux de décaissement total
Euro				
1 016 543,97	293 810,99	314 745,77	701 798,2	31 %
FCFA				
666 809 133	192 727 376	206 459 691	460 349 442	31 %

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Epiphane G. S. ADJOVI	 Michel FRANCOYS

2 Contexte

2.1 Contexte général

La Convention Spécifique du Fonds d'Études et de Consultances (FEC) a été signée dans le cadre du nouveau Programme Indicatif de Coopération (2013-2017) le 01 mars 2013. Cette Convention Spécifique a annulé et remplacé les Conventions Spécifiques « Programme d'Appui en Expertise (PAEX) » et « Fonds d'Appui à la Réalisation d'Études et de Consultances (FAREC) ». Le budget du FEC a été constitué des soldes des projets PAEX et FAREC, mais également des soldes des projets clôturés conformément à la décision du COMPAR du 26/09/2013.

L'objectif du FEC est de renforcer les capacités des institutions publiques du Bénin, d'une part, en appui aux programmes de la coopération bénino-belge et à la préparation des Programmes Indicatifs de Coopération, et d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations internationales (Paris, Busan,...) sur l'efficacité de l'aide au développement.

En 2015, 18 demandes de financement ont été soumises au FEC par six ministères. Il s'agit de :

Primature chargée du Développement Économique, de l'Évaluation des Politiques et de la Promotion de la Bonne Gouvernance

- Requête pour la prise en charge de la formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable. Cette requête a été approuvée pour un montant de 65.000 €. *Requête exécutée et clôturée ;*
- Requête pour la prise en charge de la participation de 6 représentants du gouvernement béninois à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) tenue à Genève du 30 juin au 02 juillet 2015. Cette requête a été approuvée pour un montant de 20.517 €. *Requête exécutée et clôturée ;*
- Requête relative au financement des travaux d'assainissement du PIP. *Requête refusée ;*
- Requête portant sur le cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" : acteurs, processus, négociations ». Cette requête a été approuvée pour un montant de 9.950 €. *Requête exécutée et clôturée ;*
- Requête pour la participation de 5 représentants du gouvernement béninois au séminaire de formation en suivi et évaluation axé sur les résultats du 12 au 31 octobre 2015 à Ouagadougou. *Requête refusée ;*
- Requête pour la participation de 7 représentants du gouvernement béninois à la 10e conférence ministérielle de l'OMC du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi. *Requête refusée ;*
- Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin au 9e Forum annuel des négociateurs des investissements à Rio de Janeiro au Brésil du 16 au 18 novembre 2015. *Requête refusée ;*
- Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 3e conférence sur le financement du développement du 13 au 17 juillet 2015 à Addis-Abeba en Éthiopie. *Requête refusée.*

Ministère de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation

- Participation de 3 représentants du gouvernement béninois à la conférence de la banque mondiale tenue à Washington du 23 au 27 mars 2015. Cette requête a été approuvée pour un montant de 13.386,66 €. *Requête exécutée et clôturée ;*

- Requête pour la participation d'un cadre à la formation « le genre, leadership et participation des femmes : rôles, défis et stratégies ». *Requête refusée.*

Présidence

- Requête pour le financement d'une analyse situationnelle de la riposte au VIH et au SIDA au niveau des mairies du Bénin dans la perspective du projet « villes actrices de la transformation sociale ». L'expertise d'ONUSIDA et du PASS Sourou a été demandée pour l'analyse. *En attente d'analyse.*

Ministère de l'Environnement chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des ressources Naturelles et Forestières

- Requête pour la prise en charge de la participation d'une délégation béninoise à la COP21 tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Cette requête a été approuvée pour un montant de 35.680 €. *Requête exécutée et en clôture.*

Ministère de la Famille

- Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à l'évaluation de Beijing +20 tenue à New York du 09 au 20 mars 2015. Cette requête a été approuvée pour un montant de 23.580,00 €. *Requête exécutée et clôturée ;*
- Requête pour le financement de la formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre (BSG). Cette requête a été approuvée pour un montant de 16.929,46 €. *Requête exécutée et clôturée.*

Ministère de la Santé

- Requête pour la réalisation de l'enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles : enquête « STEPS » 2014 au Bénin. Cette requête a été approuvée pour un montant de 112.315 €. *En cours d'exécution ;*
- Requête pour l'étude sur l'évaluation périodique de l'indicateur lié à la couverture des ménages en infrastructure d'évacuation des excréta au Bénin. *Requête refusée ;*
- Requête portant sur la demande de financement du protocole de recherche sur les perceptions liées à l'introduction du Financement Basé sur les Résultats dans le secteur de la santé. *Requête refusée ;*
- Requête portant sur la demande de financement de la thèse sur les mesures d'assainissement environnemental et lutte contre la défécation à l'air libre dans le département du Zou pour la réduction des maladies liées au péril fécal. *Requête refusée.*

Le taux d'approbation des demandes de financement reçues en 2015 est de 44%. Une requête n'a pas encore été analysée. De ce fait, le taux de rejet des demandes de financement reçues en 2015 atteint 50%. Ce taux de rejet est imputable au non-respect des critères d'éligibilités du FEC.

2.2 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le Fonds est cogéré par la Direction Générale de l'Investissement et du Financement du Développement (DGIFD) du Ministère du Développement de l'Analyse Économique et de la Prospective (MDAEP), actuel Primature, gestionnaire du FEC, et l'Agence belge de développement, CTB qui en est le cogestionnaire.

Un manuel de procédures du FEC a été élaboré et soumis au Comité des Partenaires qui l'a approuvé en sa session du 26 septembre 2013.

L'analyse des nouvelles demandes reçues pour financement dans le cadre du Fonds d'Études et de Consultances (FEC) se fait selon l'article 5 de la Convention Spécifique. Un Comité d'Étude et d'Analyse composé du gestionnaire et du cogestionnaire du Fonds statue sur la recevabilité de la demande avant sa soumission au Bureau de coopération au développement de l'Ambassade de Belgique pour avis de non-objection.

Le Fonds est géré en régie. L'engagement et l'exécution des dépenses dans le cadre du FEC se font conformément aux procédures belges.

2.3 Contexte HARMO

Le Fonds d'Études et de Consultances (FEC) est placé dans une position de complémentarité aux autres interventions, dans le respect du principe de concentration sectorielle et dans la perspective d'améliorer la performance de l'ensemble du programme de coopération bénino-belge.

L'utilisation du Fonds d'Études et de Consultances (FEC) en complémentarité avec les interventions sectorielles de la coopération bénino-belge a été clairement intégrée dans les formulations des nouveaux Programmes agriculture et santé.

La procédure d'agrément des demandes soumises au financement du Fonds permet au gestionnaire et au cogestionnaire du fonds d'assurer la cohérence avec les interventions en cours. Les volets institutionnels des deux programmes sectoriels au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Agriculture sont mis à contribution auprès des structures requérantes de ces ministères sectoriels en termes d'appui à la rédaction des termes de référence (TdR) et au suivi de la mise en œuvre des demandes agréées par le Fonds.

3 Analyse de l'état d'avancement

Depuis la signature de la Convention Spécifique (CS) du Fonds d'Études et de Consultances le 01 mars 2013, 36 demandes de financement ont été soumises au FEC par 10 ministères, dont 18 en 2015. L'état d'avancement des requêtes acceptées se trouve dans le tableau ci-après.

- Une réunion a été organisée avec la DGIFD pour remédier à certains problèmes. En effet, les procédures n'étaient pas toujours respectées :
 - Certains dossiers manquaient de suivi
 - Les requêtes n'étaient pas systématiquement transférées à la CTB
 - Les demandeurs n'étaient pas notifiés des décisions du comité d'analyse

De ce fait, des retards étaient engendrés, tant dans la procédure d'analyse que dans la mise en œuvre de requêtes acceptées. De plus, un certain nombre de requêtes émanant directement du gestionnaire du fond ont soulevé des questions d'objectivité sur les décisions prises par le comité d'analyse. Ces problèmes sont désormais résolus.

- Une réunion avec l'ambassade a été organisée le 12 octobre 2015 afin de clarifier les réserves exprimées : l'utilisation quasi-exclusive du FEC pour la participation du Bénin à des conférences internationales et l'objectivité sur les décisions prises lorsque le gestionnaire est lui-même bénéficiaire de la requête.
- Suite à des changements dans le gouvernement, le Ministère du Développement est devenu la Primature et des changements de personnel ont eu lieu. Afin de s'assurer que toutes les parties prenantes soient bien informées de ce qu'est le FEC et de son fonctionnement, des lettres ont été envoyées au SGM et au DGIFD.
- Il est prévu d'adapter le manuel de procédures afin de clarifier les responsabilités des ministères demandeurs sur le bon déroulement des études et la bonne utilisation des fonds alloués. Un point sur le suivi des requêtes doit également être prévu afin d'en évaluer l'utilité réelle.
- Contrairement à ce qui était prévu dans le rapport 2014, les soldes des projets FAFA MC, AIMAEP et AIMS ont été transférés au PAORC (décision du COMPAR du 3 juillet 2015).

3.1 Études

3.1.1 État d'avancement des études en cours en 2015

État d'avancement des études ¹	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	X				
Étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	X				
Production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (IDISB)			X		L'étude est en cofinancement. La première partie, financée par la GIZ a commencé en retard ce qui a retardé la seconde partie, financée par le FEC.
Participation du Bénin à la conférence de la Banque Mondiale qui s'est tenue à Washington du 23 au 27 mars 2015	X				
Formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre (BSG)	X				
Participation du Bénin à la conférence Beijing+20 sur le genre qui s'est tenue à New York du 09 au 20 mars 2015	X				
Enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles au Bénin : STEPS 2014		X			
Renforcement des capacités de 5 points focaux genre de 3 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	X				

¹ A : En avance/réalisée
 B : Dans les délais
 C : Retardées, des mesures correctives sont requises.
 D : Les études ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

État d'avancement des études ¹	A	B	C	D	Commentaires (seulement si la valeur est C ou D)
Participation du Bénin à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 02 juillet 2015	X				
Cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" : acteurs, processus, négociations »	X				
Participation du Bénin à la 21 COP qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015		X			

3.1.2 Analyse des études finalisées

- ✓ **Étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)**

1. Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet

L'objectif général de l'étude consistait à œuvrer à l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes scolaire, universitaire et dans la formation professionnelle. Il s'agissait plus spécifiquement de faire l'état des lieux des grossesses précoces et/ou non désirées (GND) et violences sexuelles et les comportements à risque en milieu scolaire (primaire, secondaire, post-secondaire, professionnel, public, privé,...) et universitaire ; analyser le phénomène GND, violence sexuelle et comportements à haut risque en milieux scolaires, d'éducation professionnelle et universitaire (secteur public et privé) dans tous ses aspects ; identifier les déterminants des grossesses précoces et/ou non désirées ; apprécier les connaissances, les attitudes et les pratiques de l'ensemble des parties prenantes ; mettre en place une base de données sur les grossesses précoces et/ou non désirées, violence sexuelle et les comportements à risque chez les adolescents et jeunes en milieux scolaires, d'éducation professionnelle et universitaire.

2. L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?

Oui, un atelier d'élaboration d'un curriculum pour un cours d'éducation sexuelle a été organisé par l'ambassade des Pays-Bas sur base des résultats de cette étude. Une organisation de la société civile a été chargée de l'élaboration dudit curriculum.

3. À quoi l'étude a-t-elle contribué ?

Les résultats de l'enquête ont montré que le phénomène des grossesses en milieu scolaire est une réalité sur le territoire national et touche au moins un quart des filles. Bien que non souhaitable, il a été remarqué que les inquiétudes que pourraient générer le phénomène sont adoucies par la régression de la stigmatisation et l'amélioration des conditions d'accueil des filles enceintes. Il semble que ce soit surtout le comportement contraceptif des adolescents qui pose problème et à ce niveau, l'information et l'écoute des jeunes sur les questions de sexualité et de contraception sont insuffisantes.

4. *Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?*

Il ressort des résultats de l'étude que la survenue d'une grossesse chez l'élève/écolière ou l'avènement de violence sexuelle constitue une problématique complexe qui fait intervenir une multitude de facteurs : comportementaux, socio-économiques, culturels, psychologiques et psychosociaux. La gestion intégrée de ces facteurs ne pourrait être laissée à la charge d'une institution ou organisation, quelle que soit sa mission ou la valeur des personnes qui l'animent.

Au Ministère en charge des divers ordres d'enseignement concernés

- La survenue d'une grossesse précoce, bien que non souhaitable, n'est pas une fatalité pour l'élève, l'écolière ou la jeune étudiante. Il convient de contribuer à la dé-stigmatisation du milieu ambiant en préparant les directeurs d'école et les enseignants à accepter les futures mères et à faciliter leur accueil par les pairs ;
- La sexualité ne devrait être considérée comme un sujet tabou vu les multiples sources de communication souvent indécentes à la portée des enfants et les mésusages prononcés de contraceptifs. Il faut clarifier les mythes liés aux connaissances populaires. Pour ce faire, il convient de mettre en place des programmes d'éducation sexuelle et de santé de la reproduction dans toutes les écoles le plus tôt possible en partant de la fin du cours primaire, tout en privilégiant des échanges en groupes de taille réduite qui favoriserait l'interactivité et la possibilité de partir du questionnement des jeunes élèves. Plusieurs modalités de conduite du nouveau programme conviennent à cela et il suffira d'élaborer des curricula de formation en tenant compte des phénomènes relevés. Ceci permettrait d'éviter que les discussions soient de nature informative, mais plutôt participative ;
- Le contenu du message d'éducation sexuelle ou de prévention à la violence sexuelle doit être adapté aux différents niveaux d'éducation. Alors, il conviendra de répéter les informations sur le programme dans le temps suivant les différents niveaux d'éducation en utilisant des méthodes d'animation active et participative de façon à associer les réflexions aux pratiques concrètes. Il faudra aider les adolescents à se fixer des objectifs de vie sexuelle et leur donner les moyens ainsi que l'accompagnement pour les atteindre ;
- L'éducation sexuelle doit aborder aussi bien les conséquences des grossesses précoces que les comportements à risque. Le phénomène étant observé à tous les niveaux d'éducation, il est indiqué de conduire une éducation non seulement sur les risques de la sexualité, mais aussi adaptée à l'âge et aux intérêts des enfants ;
- Les parents ont un important rôle à jouer pour induire les comportements souhaités. Il faudra organiser des activités para scolaire (clubs scolaires, clubs d'échanges avec les parents, tournois, jeux-concours, campagnes dédiées à la prévention des grossesses précoces) pouvant servir de cadres d'échanges sur la problématique des grossesses précoces ;
- Ces cadres d'échanges devront être animés de manière à renforcer les liens entre les écoles et les communautés pour favoriser la mise en place de réseaux durables de protection des enfants contre les violences sexuelles et de systèmes de compte-rendu garantissant la confidentialité et le signalement des cas de brutalités ;
- Mettre en place des programmes éducatifs et de communication à travers les médias pour pouvoir toucher un public élargi et faciliter ainsi la prédominance d'une sexualité citoyenne ;
- Étant donné l'évocation des causes économiques, les programmes devraient aborder les facteurs liés au macrosystème. Il faudra renforcer les moyens d'existence des écoles et collèges (cantine scolaire, production agricole scolaire etc.) de façon à aider les adolescents à avoir accès aux ressources qui leur permettraient de réussir dans leur parcours scolaire et professionnel ;
- Mettre en place des équipements et outils pour une animation aisée de la base de données de façon à garantir sa pérennité. Cela requiert la formation et la mise en condition d'une masse critique d'enseignants ou d'agents connus pour leur sens de responsabilité.

Au Ministère en charge de la Santé

- Étant donné la persistance de la stigmatisation à certains égards, il est essentiel de créer des espaces d'échanges appréciés des groupes cibles. Alors, mettre en synergie les lieux d'écoute et de rencontre existants avec les établissements scolaires pour des conseils, des échanges et prises en charge psychologique et sociale relatifs aussi bien aux grossesses

précoces qu'aux violences sexuelles. Cet accompagnement permettrait de réduire la prévalence des phénomènes incriminés et faciliter la prévention d'éventuels troubles susceptibles d'apparaître, chez les écoliers en général, les élèves-mères comme chez leurs enfants en particulier ;

- Améliorer l'accès à l'information et aux services de santé de la reproduction pour les adolescents et jeunes par la mise en place de structures/organisations adaptées à leurs besoins.

Au Ministère en charge de la Justice

- Les différents textes sur les grossesses en milieu scolaire et les violences sexuelles n'étant pas connus de la plupart des acteurs ou étant souvent mal appliqués, il convient de diffuser encore plus les textes et lois qui protégeraient les élèves/écolières ;
- En plus de cela, il faut activer et rendre plus efficaces les mécanismes de répression judiciaires, sociaux et administratifs des auteurs des grossesses et violences sexuelles en milieu scolaire.

Aux parents

- Améliorer la communication entre les parents et leurs enfants en insistant sur l'éducation sexuelle qui doit commencer à la maison ;
- Prendre en compte les besoins des élèves/écolières-mères et aussi des besoins de leurs enfants ;
- Renforcer la collaboration avec les écoles et collègues.

Aux organisations de la société civile

- Faire le plaidoyer pour la répression des auteurs des grossesses chez les adolescentes en particulier en milieu scolaire, et ceci en relation avec les structures indiquées du Ministère en charge de la justice ou du Ministère de l'Intérieur ;
- Veiller à l'application effective des lois et dispositions disciplinaires en matière de violence sexuelle en milieu scolaire et universitaire ;
- Soutenir les familles et les élèves/écolières-mères dans leurs démarches judiciaires.

Aux partenaires au développement

- Appuyer les stratégies de prévention, de prise en charge et de réintégration scolaire, sociale, psychologiques des grosses précoces en particulier en milieu scolaire.

✓ Étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin

1. Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet

L'objectif principal de la consultation était la réalisation d'une étude diagnostique sur les plans technique, institutionnel, financier et économique pour la conception et la mise en place d'un système de gestion de données orientées web visant à améliorer la disponibilité d'information exhaustive sur l'Aide au Développement au Bénin.

2. L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?

Une réunion de présentation de l'étude a été organisée par le ministère du Développement en présence de l'ensemble des PTF afin de récolter les fonds pour la suite du développement de l'outil.

3. À quoi l'étude a-t-elle contribué ?

Il est ressorti qu'il devient impérieux de mettre à la disposition de toute la chaîne de l'Aide au Développement un système d'information intégrée (unique) permettant à toutes les parties prenantes sans exception aucune d'agir et d'interagir systématiquement sans obligation de modifications des procédures et des pratiques des uns et des autres. Ce Système de Gestion de l'information sur l'Aide au Développement (SGIAD) devra permettre de suivre et de tracer en temps réel, les différents mouvements intervenus dans l'exécution des différents accords de

financement et des différents projets de développement. Il confèrera à toutes les parties prenantes une meilleure connaissance de leur sujet. Le SGIAD à mettre en place sera donc de type ERP/PGI (Enterprise Resource Planning/Progiciel de Gestion Intégrée) qui consiste à construire des applications informatiques de manière modulaire, mais profondément intégrée qui inter opèreront sous Oracle/Java. Il sera mis en œuvre progressivement à travers un mécanisme de planification opérationnelle. La réussite de cette initiative nécessite le renforcement de l'institution en charge de la coordination de l'aide et d'un mécanisme de financement durable.

4. *Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?*

Les recommandations à l'issue de cette étude sont :

Par rapport au cadre institutionnel

- Clarifier les rôles de la CAA et de la DGFID à propos des dons et subventions ;
- Opérationnaliser de manière urgente le comité interministériel ;
- Mettre en place rapidement les groupes d'utilisateur du SGIAD ;
- Redynamiser l'interaction entre la CCAD et les PTF ;
- Renforcer institutionnellement la CCAD.

Par rapport à la qualité des résultats du projet SGIAD

Il est vivement souhaité qu'un cabinet chargé de contrôler la qualité de l'ouvrage soit commis. Il fournira aux commanditaires des rapports réguliers sur l'avancement et la qualité des différents livrables. Une attention toute particulière doit être accordée à la qualité des informaticiens qui sont obligés de fournir des services conformément aux standards internationaux. L'efficacité et la performance de la politique de l'Aide au Développement du pays en dépendra largement. Il est recommandé que le processus soit encadré le plus rigoureusement que possible.

Harmoniser la signification des informations sur l'aide au développement

Toutes les parties prenantes doivent avoir la même compréhension des informations relatives à l'aide. Pour ce faire, la conception et l'adoption d'un compendium des informations sur l'aide au développement par toutes les parties prenantes de l'aide devient un besoin urgent à satisfaire avant le démarrage de la mise en œuvre du SGIAD.

Rendre réaliste l'ambition de la conception et de la mise en œuvre du SGIAD

Pour donner plus de chances de réussite à l'initiative qu'est le SGIAD, il est suggéré de procéder à une mise en œuvre graduelle en tirant leçon des expériences de la sous-région. Les cas du Burkina Faso et du Sénégal seront d'un grand atout. La CCAD doit étudier la possibilité d'adopter le système mis en place dans ces pays.

Capitaliser sur les initiatives en cours comme prémisses du SGIAD

L'implantation de Therefore aux Affaires Etrangères, le site web des données de l'aide que les PTF sont en train de développer sous le leadership de l'ambassade des Pays-Bas et l'application que la CAA est en train de développer avec l'appui de la délégation de l'Union européenne.

✓ Participation du Bénin à la conférence de la banque mondiale qui s'est tenue à Washington du 23 au 27 mars 2015

1. *Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet*

La Conférence annuelle de la Banque Mondiale sur le foncier et la pauvreté, organisée par son unité de recherche et de développement économique (DECRCG), est un événement mondial important où des représentants des gouvernements, de la société civile, des universités, des praticiens du développement, et le secteur privé se réunissent chaque année pour discuter des progrès et des contraintes liés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques foncières. La conférence vise à favoriser le dialogue et le partage des meilleures pratiques sur la diversité des réformes, des approches et des expériences qui sont mises en œuvre dans les secteurs du foncier et de l'agriculture dans le monde entier.

2. *L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?*

Les perspectives pour continuer la réforme foncière au Bénin sont bonnes au regard des différentes opportunités qui peuvent être saisies. Néanmoins, il s'agira pour le Bénin (le ministère des Finances notamment) de saisir ces opportunités. La participation d'une délégation béninoise à la présente conférence est considérée comme un atout majeur pour impulser une dynamique au processus de mise en place des instances de gouvernance en synergie avec tous les acteurs concernés. Les nombreux chantiers de négociations d'accord de financement enclenché et les plaidoyers réalisés au bénéfice des réformes foncières au Bénin lors de la conférence de Washington D.C sur le foncier constituent des repères importants qu'il va falloir actionner. Par ailleurs, la diplomatie béninoise a été mise à contribution pour aider à la mobilisation des ressources financières et l'expertise. La représentation du Bénin à Washington D.C s'est d'ores et déjà montrée disposée à entrer en contact avec les autorités de la Banque Mondiale pour peu que des instructions proviennent du Ministère des Affaires Étrangères.

3. *À quoi l'étude a-t-elle contribué ?*

Les objectifs de la participation du Bénin à la conférence se sont situés à trois niveaux clés :

- promouvoir la visibilité du Bénin en termes de réformes foncières ;
- partager les expériences avec d'autres pays du monde à propos des bonnes pratiques de gouvernance foncière ;
- rechercher des partenaires pour le financement de la mise en œuvre de la réforme foncière ;
- nouer des rapports de collaboration sur le plan de l'expertise, formation et de la recherche sur le foncier.

Au plan intellectuel, les contributions béninoises ont été structurées autour de trois communications qui ont mis en évidence les forces et les contraintes des réformes foncières :

- Land planning in Bénin: between disorder and failure of tenure security (Beranger AVOHOUEME);
- Land security as an issue for livestock keepers in the Sudano-Guinean Savannahs of West Africa (Anne FLOQUET);
- Rural lands tenure rights registration in Benin: facts and challenges (Comlan AGUSSI).

4. *Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?*

Les recommandations suivantes ont été formulées afin de tirer au maximum profit de la participation du Bénin à cette conférence :

- L'organisation d'une séance de restitution du présent rapport aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui ont permis la participation de la délégation béninoise. Il s'agit de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas et à la Coopération Technique Belge (CTB) ;
- Le présent rapport soit soumis à l'appréciation du MEFPD, ministre en charge du foncier et des domaines avec une demande de séance de travail avec l'ensemble de la délégation et des partenaires qui ont apporté leur appui pour la participation du Bénin à la conférence ;
- L'élaboration et l'introduction d'une Communication en Conseil des ministres pour un compte rendu de la participation du Bénin à la conférence ;
- L'élaboration d'une requête à l'endroit de L'Initiative sur les Politiques Foncières (LPI) pour son appui institutionnel en relation avec les autres partenaires dans le cadre de la mise en place de l'Agence Nationale des Domaines et du Foncier (ANDF) et de la formulation du programme de mise en œuvre proprement dite de la réforme ;
- L'approfondissement des échanges avec le Madagascar, le Rwanda et le Vietnam à travers des missions d'immersion et d'appropriation des cas pratiques des réussites et des entraves à circonscrire dans la mise en œuvre proprement dite de la réforme au Bénin ;
- Les requêtes à adresser, avec un programme de mise en œuvre de la réforme à l'appui, aux institutions internationales notamment la Banque Mondiale et aux structures africaines telles que la BAD (Banque Africaine de Développement) et le LPI ;
- La présentation du programme du Bénin relatif à la mise en œuvre de la réforme foncière lors de la prochaine conférence annuelle de la Banque Mondiale afin, entre autres, de mobiliser les ressources au cas où le financement dudit programme ne sera pas bouclé. A cet effet, le

cas du Bénin pourrait faire l'objet d'une session entière à l'instar du cas du Sénégal l'année prochaine à la conférence de la Banque Mondiale à Washington D.C.

✓ **Participation du Bénin à la conférence Beijing+20 sur le genre qui s'est tenue à New York du 09 au 20 mars 2015**

1. *Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet*

La 59^e session de la commission de la condition de la femme a été consacrée à l'évaluation des recommandations de la plateforme de Beijing, 20 ans après leur adoption par la communauté internationale.

2. *L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?*

La session s'est déroulée en séquences simultanées de panel, neuf (09) tables rondes ministérielles et quelques 600 manifestations parallèles. Plusieurs délégations ont eu à présenter les expériences de leurs pays en marge des travaux.

3. *À quoi l'étude a-t-elle contribué ?*

La commission a adopté un texte sur l'organisation future de ses travaux qui permettra de jouer un rôle important dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et dans le suivi du programme post-2015. Un segment ministériel est désormais institué pour chaque session ainsi qu'une participation plus large de la société civile.

4. *Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?*

La participation du Bénin a permis d'améliorer les actions ci-après par domaine :

Aspect statistique :

- Production des données désagrégées par genre/sexo spécifiques à tous les niveaux ;
- Renforcement des capacités des structures pour la production des données sexo spécifiques afin de faciliter les analyses pour aider à la prise de décision en vue de corriger la situation constatée.

Mobilisation des ressources

- Renforcement de capacités des structures chargées de l'élaboration des politiques, stratégies et budgets à prise en charge du genre à tous les niveaux ;
- Budgétisation sensible au genre est devenue une réalité d'ici cinq ans ;
- Ressources financières et humaines.

Santé et nutrition

- Réflexion sur les retombées et l'accompagnement des hommes et des femmes sur la santé de reproduction. Et sensibilisation des hommes et des femmes sur la santé de reproduction ;
- Élaboration des stratégies et mesures d'accompagnement pour atténuer les conséquences économiques et sociales du virus Ebola sur la famille, les communautés et les pays limitrophes.

Micro finance

- Poursuivre les mesures pour faciliter l'accès des femmes à multiples sources de financements, à la propriété foncière et les moyens de production pour une autonomisation durable ;
- Présenter l'expérience de l'Église catholique.

Éducation

- Maintien de la fille à l'éducation et la formation des adultes en alphabétisation fonctionnelle (voir autonomisation du processus zébra) ;
- Stratégie pour réduire l'écart entre les filles et les garçons (voir la possibilité d'inscription alternée fille garçon expérience de la Côte d'Ivoire) ;
- Mise en place des mesures d'accompagnement pour le maintien des filles dans les universités techniques et industrielles.

Paix et sécurité

- Mise en œuvre de la politique existante de l'approche genre dans les opérations de maintien de la paix (voir la stratégie 1325, prévention, médiation, résolution des conflits).

Implication des femmes dans les instances de décisions

- Nomination des femmes au poste de décisions en utilisant la loi des quotas ;
- Implication des médias ;
- Sensibilisation (préoccupation des volets spécifiques) ;
- Responsabilisation des hommes et garçons ;
- Prise en compte des femmes dans les instances de décision ;
- Prise en compte du travail de la femme non rémunérée.

Gouvernance et justice

- Volonté politique ;
- Élaborer les décrets d'application des lois en vigueur au Bénin.

✓ **Participation du Bénin à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 02 juillet 2015**

1. *Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet*

Le cinquième examen global de l'Aide pour le commerce a eu lieu à l'OMC sur le thème « Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive ». Cet examen a permis d'approfondir la question des coûts du commerce et d'examiner la façon dont l'Aide pour le commerce peut promouvoir une croissance inclusive et durable au moyen de mesures visant à réduire les coûts du commerce. C'était l'une des principales manifestations qui marqueront le vingtième anniversaire de l'OMC à Nairobi au Kenya en décembre 2015. Il a permis d'examiner les questions relatives au commerce et au développement et d'en débattre, tant d'un point de vue rétrospectif que prospectif, notamment en ce qui concerne la contribution que le commerce et l'OMC peuvent apporter au programme de développement qui se dessine pour l'après-2015, à la croissance économique et au développement en général. Le but de l'examen global était de renforcer le suivi et l'évaluation de l'Aide pour le commerce pour inciter fortement les donateurs comme les bénéficiaires à faire avancer le programme d'Aide pour le commerce.

2. *L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?*

L'événement, d'une durée de trois jours, s'est déroulé en 18 séances plénières et 28 activités parallèles de haut niveau au cours desquelles les participants ont discuté des actions qui sont menées par les divers acteurs pour aider les pays en développement et les pays les moins avancés à relever les défis et à éliminer les contraintes rencontrées pour réduire les coûts du commerce.

3. *À quoi l'étude a-t-elle contribué ?*

La participation du Bénin à travers la Primature en charge du Développement et du Ministère en charge du Commerce lui a permis de s'apercevoir que les coûts élevés du commerce constituent un frein pour assurer une croissance inclusive et durable de notre pays. Plusieurs réformes sont engagées ou en cours pour la facilitation des échanges et réduire de façon sensible les coûts du commerce. Le Bénin en tant que pays de transit, dans le cadre de la facilitation des échanges, doit axer sa politique sur les infrastructures de transport modernes, intégrées en une plateforme multimodale : un Port de Cotonou répondant aux standards internationaux ; des ports secs et zones franches logistiques, industrielles et commerciales ; un aéroport garant des normes internationales ; un chemin de fer moderne, des routes et autoroutes intégrées au hub et permettant la création d'un véritable corridor de transit. Le Bénin, doit renforcer la coopération et la collaboration transfrontalières entre les administrations de douanes et les Ministères du Commerce afin d'harmoniser et de simplifier les procédures commerciales et douanières et d'accroître les échanges d'informations et de données dans les domaines liés au commerce en vue de renforcer l'intégration économique et la coopération régionale.

4. *Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?*

À l'issue des travaux, il a été recommandé :

- de ratifier et de mettre en œuvre dans les meilleurs délais les Accords sur la Facilitation des Échanges (AFE) par les États membres de l'OMC ;
- de mettre au centre des questions du développement le commerce comme un levier de lutte contre la pauvreté et de croissance inclusive et durable qu'envisage le programme de développement pour l'après-2015 ;
- de renforcer le suivi et l'évaluation de l'Aide pour le commerce pour inciter fortement les donateurs comme les bénéficiaires à l'effet de faire avancer le programme d'Aide pour le commerce ;
- d'encourager les apports additionnels d'Aide pour le commerce de la part des donateurs bilatéraux, régionaux et multilatéraux afin de contribuer à répondre aux demandes de renforcement des capacités lié au commerce formulées par les pays bénéficiaires ;
- d'intégrer le commerce dans les stratégies de développement national par les pays partenaires.

Pour ce qui concerne le Bénin, il est recommandé :

- d'accélérer le processus de ratification des Accords sur la Facilitation des échanges ;
- de poursuivre les réformes de facilitation des échanges au Port autonome de Cotonou, aux fins de garantir sa compétitivité dans le temps et de susciter des implications positives dans la région ;
- d'inscrire dans la même perspective, l'intensification des investissements nécessaires pour optimiser l'utilisation des ouvrages réalisés sur la plateforme portuaire notamment, mais aussi sur les voies du corridor desservant les pays de l'hinterland ;
- de dynamiser le Programme-cadre intégré renforcé du Bénin afin de tirer meilleurs profits des différentes opportunités de mobilisation de ressources liées à l'Aide pour le commerce ;
- d'orienter davantage les projets de développement financés par les différents partenaires multilatéraux et bilatéraux dans le sens de la facilitation des échanges ;
- de renforcer le système de suivi-évaluation des projets en cours au Bénin entrant dans le cadre de la facilitation des échanges tels que : le Projet corridor Abidjan-Lagos et le Projet facilitation des échanges.

✓ **Formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre (BSG)**

1. *Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet*

Les bénéficiaires de la formation étaient les cadres du Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age (MFASSNHPTA) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) sur la Budgétisation Sensible au Genre (BSG). Organisé par la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère en charge de la famille, cet atelier de renforcement des capacités vise essentiellement la prise en compte du genre dans les Budgets-Programme et plans de travail annuel 2016 de ces deux secteurs. De façon spécifique, cette formation visait :

- l'appropriation des concepts et outils liés à l'égalité du genre et au processus BSG ;
- la prise en compte de la BSG dans les politiques, les programmes et projets ;
- l'opérationnalisation de la BSG dans le travail quotidien des participants.

Cette formation a été animée par le Cabinet YOD et a regroupé au total, 41 participants acteurs de la chaîne PPBS, dont 19 femmes et 22 hommes.

2. *L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?*

Au total, cinq modules de formation structurés en sept communications et six exercices ont meublé cet atelier. Des débats et discussions ont été menés après chaque communication pour permettre aux participants d'élucider leurs questions et d'approfondir leurs connaissances sur les sujets abordés.

3. À quoi l'étude a-t-elle contribué ?

Mise en œuvre de la BSG au Ministère de la Famille

- Actualisation du diagnostic sensible au genre du secteur (précision des cibles, données désagrégées, extension du champ d'analyse, les besoins spécifiques) ;
- Planification d'activités sensibles au genre dans le PTA des directions et du Ministère (chaque programme doit planifier les actions induites par les décisions de l'atelier) ;
- Identification d'indicateurs sexo spécifiques pour le suivi d'application de la BSG et révision du tableau d'indicateurs de suivi ;
- Renforcement des capacités des cadres des directions centrales, techniques et déconcentrées dans l'application de la BSG ;
- Appui à la Direction de la Promotion de la Femme et du Genre (DPFG) et à la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) pour le suivi et le contrôle de la prise en compte du genre dans le budget du Ministère.

Renforcer l'exercice du mandat du ministère dans la coordination de la BSG au Bénin

- Faire élaborer et valider une stratégie nationale d'application de la BSG au Bénin ;
- Élaboration du guide d'intégration de la BSG au Bénin ;
- Impulser la révision des canevas et consignes pour l'élaboration des documents stratégiques (budget/programme, rapports de performance, PIP...) ;
- Instauration de la rédaction d'un rapport annuel d'application du genre par chaque ministère sectoriel et institution d'État ;
- Amélioration de la procédure d'élaboration des rapports synthèses annuels d'application du genre dans les ministères sectoriels et institutions d'État.

4. Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?

Recommandations à l'issue de la formation :

- veiller à la mise en œuvre de la feuille de route élaborée ;
- veiller à prise en compte du genre dans les PTA 2016.

✓ **Renforcement des capacités de 5 points focaux genre de 3 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable**

1. Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet

Cette formation a été demandée par le Ministère du Développement (MDAEP). L'objectif général de la requête est de contribuer à la prise en compte du genre dans l'élaboration et le suivi évaluation des politiques, plans, programmes et projets de développement des ministères. Les cinq participants prévus pour ce stage de formation sont les points focaux genre des trois ministères suivants : ministères du Développement, de l'Évaluation (primature), de la Justice et de l'Agriculture. En 2014, quatre points focaux genre de quatre ministères (urbanisme, santé, famille et décentralisation) avaient déjà pris part à cette formation sous fonds du FEC.

2. L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?

La présente formation qui a pour thème : « Le genre comme condition de développement durable » se situe dans ce cadre. Son objectif est de faire avancer l'égalité des droits entre les femmes et les hommes du Nord et du Sud. Elle s'est déroulée du 14 septembre au 08 novembre 2015 et a regroupé vingt (20) participants de huit (08) pays : la Belgique, le Bénin, l'Haïti, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo et le Sénégal. L'objectif principal de la formation est de renforcer les capacités en genre des praticiens du développement. De façon spécifique, elle a permis aux participants de :

- maîtriser les concepts et outils théoriques de l'approche genre et développement ;
- acquérir des outils et des méthodes de formation, de sensibilisation et de plaidoyer ;
- élaborer une stratégie d'intégration du genre dans leurs programmes et champs d'application, tout au long du cycle de gestion des programmes de développement local et/ou régional.

3. À quoi l'étude a-t-elle contribué ?

La présente formation a permis de :

- disposer d'outils d'analyse genre des documents de politiques et stratégies. Suite à cette formation, les participants sont à même d'analyser lesdits documents ;
- disposer d'outils d'analyse genre du budget d'une institution ou d'un ministère ;
- apprécier la prise en compte du genre dans les secteurs de l'urbanisme, de l'habitat et de l'assainissement ;
- aiguïser les connaissances en matière de genre ;
- aider à maîtriser les outils d'intégration de genre ;
- formuler un projet pour prendre en compte le genre au sein des ministères respectifs ;
- consolider des acquis (notions et théories) relatifs au genre ;
- étoffer les connaissances et études pratiques dans plusieurs domaines du genre surtout en matière de genre et santé en général et genre et santé de la reproduction en particulier ;
- échanger les expériences entre les acteurs de la question genre du Nord (Europe) et ceux du Sud à travers leurs réalités et pratiques quotidiennes.

4. Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?

La principale difficulté a été la détermination des résultats à atteindre pour les projets respectifs, selon les axes de l'empowerment. Mais avec l'appui des formatrices et formateurs et les échanges, il a été possible de surmonter cette difficulté. La méthodologie utilisée pour la formation, la qualité des formateurs et leur disponibilité a facilité l'appropriation des concepts et outils d'analyse genre. D'autres facteurs d'influences : durée assez (trop) courte pour certains modules, dynamisme des formateurs et formatrices, bonne ambiance au sein du groupe.

✓ **Cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" : acteurs, processus, négociations »**

1. Décrire, en quelques phrases, à qui est destinée l'étude et quel en est le sujet

Au départ essentiellement francophone, l'Association euro-africaine pour l'Anthropologie du changement social et du Développement (APAD) s'est élargie depuis une dizaine d'années au monde anglophone et est aujourd'hui une association bilingue. Les colloques de l'APAD sont une des rares et précieuses occasions de rencontres entre membres venus de plusieurs continents, ils permettent de faire émerger de nouveaux enjeux, de nouvelles questions concernant l'analyse et la compréhension des rapports entre dynamiques sociales et développement. Ces rencontres ont lieu tous les deux ans depuis la création de l'association en 1991, chaque fois dans un pays différent, alternativement en Europe ou en Afrique. Les dynamiques associatives en milieu rural, le courtage en développement, la décentralisation, l'expertise, la gouvernance ont été parmi les thèmes débattus au fil des ans.

Cette année, les communications ont portées sur :

- Les politiques publiques dans les processus de construction des Etats
- La formulation et la publicisation des problèmes
- La circulation des référentiels et l'articulation entre les échelles
- La mise en œuvre de l'action publique : quels instruments ? Quels dispositifs ? Quelle effectivité ?
- Services, dispositifs institutionnels et modes de coordination entre acteurs
- Les « nouvelles modalités de l'aide », une évolution des stratégies et des pratiques de développement ?
- Une action publique multi-acteurs et extravertie
- Une perspective empirique sur les processus de formulation et de mise en œuvre de l'action publique et leurs enjeux en termes de « politics » et de « polity »

2. L'étude a-t-elle été utilisée comme prévu ?

La conférence inaugurale sur *la fabrique politique des politiques publiques* a donné à voir un cadre d'analyse pragmatiste de l'action publique, avec un accent sur la façon dont se construisaient les assemblages entre les processus parallèles de formulation des problèmes et de proposition de solutions. Les travaux du colloque ont été ensuite organisés en conférences plénières (le matin) et ateliers parallèles (27 en tout). Six sessions de 4 ou 5 ateliers ont eu lieu. Les deux premières sessions d'ateliers ont été consacrées à des approches sectorielles (eau, éducation, santé, sécurité, foncier, etc.), les autres à des questionnements transversaux, autour des liens entre trajectoires des États et politiques publiques, de la formulation des politiques, du passage de la formulation à la mise en œuvre, des concurrences et coordinations entre acteurs à l'échelle locale, etc. Un temps a été consacré à la présentation d'ouvrages et de films récents, directement lié au thème du colloque, et à un débat sur l'engagement de l'anthropologie dans les crises politiques, à partir du cas de la tentative de coup d'État de septembre 2015 au Burkina Faso. L'APAD a tenu son Assemblée générale le jeudi 19 novembre après-midi. Lors de la session de clôture, une table ronde a rassemblé divers professeurs pour un débat sur les conditions et contraintes de l'action publique au Bénin.

3. À quoi l'étude a-t-elle contribué ?

Le colloque 2015 de l'APAD visait à interroger les modalités actuelles de production et de mise en œuvre de l'action publique, dans les pays sous régime d'aide, à partir d'analyses empiriques approfondies, portant sur différents secteurs d'action publique.

4. Quelles difficultés se sont présentées, quels ont été les facteurs d'influence (positive ou négative) ? Quels ont été les résultats (positifs/négatifs) inattendus ? Quel impact ont-ils eu sur l'étude ou son utilisation ?

La valorisation scientifique d'un colloque est une opération de longue haleine : retour des discutants de panels sur les textes présentés ; sélection des textes publiables, avec ou sans reprises importantes ; identification d'un ou plusieurs projets de publication et de leurs porteurs ; travail avec les auteurs sur leurs textes ; préparation des introductions ; finalisation des manuscrits ; processus éditorial. Du fait que le colloque visait à explorer et commencer à construire un champ encore peu travaillé, de nombreux textes présentés étaient encore insuffisamment problématisés du point de vue des questionnements en termes d'action publique. Un comité de valorisation a été mis en place, qui doit identifier pour mi-janvier 2016 les projets de valorisation. Parmi les pistes travaillées :

- Un ou deux numéros de la revue de l'APAD *Anthropologie & développement*, autour du thème général du colloque ou autour d'une entrée spécifique ;
- Un *ouvrage collectif* dans la série APAD/Karthala visant à proposer un état des travaux sur la question de l'action publique, en balayant la gamme des problématiques, avec une introduction scientifique solide faisant un état des lieux des questionnements et des pistes d'approfondissement. Ce projet, à plus forte ambition théorique, suppose de disposer d'un matériau cohérent.
- Un ou des dossiers spéciaux proposés à des revues scientifiques comme *Afrique contemporaine*.

Concernant la valorisation auprès d'un public non académique, le DVD du débat télévisé ORTB est un premier support de valorisation du colloque. Des extraits seront mis en ligne sur le site de l'APAD. Les actes du colloque final de l'Agence nationale de la recherche (France), et coordonné par le LEREPS (Université de Toulouse), le projet de recherche APPI (Une action publique éclatée ? Production et institutionnalisation de l'action publique) qui seront publiés fin 2015, seront un premier document à destination des décideurs et des praticiens autour de la question de l'action publique. D'autres formes de valorisation peuvent être envisagées avec les partenaires du colloque intéressés à cette perspective et au lien avec la réflexion opérationnelle (réunion-débat destinée aux praticiens, etc.).

3.2 Expertise

Aucune demande d'appui en expertise n'a été reçue dans le cadre du Fonds d'Etudes et de Consultances en 2015.

3.3 Exécution budgétaire

Le détail de l'exécution budgétaire pour l'année 2015 se trouve en annexe 5.1.
Le tableau suivant résume l'exécution au cours de l'année 2015.

Exécution de la programmation financière 2015 en euros et en francs CFA

	2015 - Q1	2015 - Q2	2015 - Q3	2015 - Q4	Total
Montant exécuté en euro	63.922,89	8.363,04	40.177,36	181.347,78	293.810,99
Montant exécuté en FCFA	41.930.667	5.485.795	26.354.621	118.956.346	192.727.376

Le montant total exécuté en 2015 correspond aux dépenses résumées dans le tableau ci-après.
L'ensemble des dépenses pour les études en cours d'exécution en 2015 a été repris.

Intitulé de la requête	Montant approuvé (euro)	Dépenses effectives (euro)		
		2014	2015	Total
Étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	17 163,85	4 685,20	15 152,53	17 483,79
Étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	33 538,78	663,15	27 930,08	28 593,23
Renforcement des capacités de 4 points focaux genre de 4 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	65 005,00	30 262,13	19 406,58	49 668,71
Production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD)	24 392,00		426,66	426,66
Participation du Bénin à la conférence de la banque mondiale qui s'est tenue à Washington du 23 au 27 mars 2015	13 386,66		12 025,55	12 025,55
Formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre	16 929,46		13 494,70	13 494,70
Participation du Bénin à la conférence Beijing+20 sur le genre qui s'est tenue à New York du 09 au 20 mars 2015	23 580,00		18 084,94	18 084,94
Enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles au Bénin : STEPS 2014	112 315,00		107 956,77	107 956,77
Renforcement des capacités de 5 points focaux genre de 3 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	65 000,00		60 640,67	60 640,67
Participation du Bénin à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 02 juillet 2015	20 517,00		12 074,37	12 074,37
Cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" : acteurs, processus, négociations »	9 950,00		10 430,21	10 430,21
Participation du Bénin à la 21 COP qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015	35 680,00		8 253,89	8 253,89
Total	437.457,75	35.610,48	305.876,95	341.487,43

La différence entre les dépenses effectives (341.487,43 €) et le montant total exécuté (296.010,02 €) mentionné dans le tableau de suivi global de l'exécution s'explique par deux mécanismes :

- Premièrement, par la répartition, pour certaines études, des dépenses effectives sur deux exercices, 2014 et 2015. Les dépenses effectives de 2015 s'élèvent donc à 305.876,95 €.
- Deuxièmement, par les intérêts d'un montant de 9.712,01 € qui ont été portés au crédit du compte FEC.

3.4 Critères de qualité

Critères	Note ²
Pertinence	B
Efficience	B
Efficacité	B

² A = Très bonnes performances, B = Bonnes performances, C = Faibles performances, D = Problématique

3.5 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Retard dans la validation finale du rapport de l'étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	2015—Q1	OPS	High	Low	Medium Risk	Suivi et contact régulier avec le consultant et les différents ministères acteurs	SGO	avr-15	Le rapport provisoire a été validé le jeudi 05 mars 2015. Une réunion de validation a été organisée le 31 mars.	Terminé
Retard dans la validation finale du rapport de l'étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	2015—Q1	OPS	High	Low	Medium Risk	Suivi et contact régulier avec le consultant et le ministère.	SGO	avr-15	Le rapport provisoire a été validé le 30 mars 2015.	Terminé
Retard dans le paiement de l'étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	2015—Q2	OPS	High	Low	Medium Risk	Suivi et contact régulier avec le ministère.	SGO	juil-15	Paiement effectué	Terminé
Convention de subside avec le PNLMT pour l'étude STEPS (retard dans le planning, avance financière, visibilité de l'opérationnelle décriée)	2015—Q3	OPS	High	High	Very High Risk	Suivi et contact régulier avec le ministère en collaboration avec le PASS Sourou.	SGO	janv-16	Convention de Subside signé depuis fin juillet	Terminé

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Statut
Dépenses en Q4 plus basses que planifiées	2015—Q3	OPS	High	High	Very High Risk	À mettre à jour en fonction de la finalisation de l'Æ avec le PNLMNT et des deux MP.	SGO	sept-15		En cours
Convention de subside STEPS — retard d'exécution	2015—Q3	OPS	Low	Medium	Low Risk	À mettre à jour en fonction de la finalisation de l'Æ avec le PNLMNT et des deux MP.	SGO	déc-15	Tous les MP sont en route et le paiement de la deuxième tranche de CS a été réglé fin octobre	En cours
Risque fiduciaire pour le STEPS (acteur externe vs bonne gouvernance et le suivi)	2015—Q4	OPS	Low	Medium	Low Risk	Bon suivi et régulier	SGO	dec-15		En cours
Non-récupération d'avance de frais de mission pour la participation du Bénin à l'OMC	2015—Q4	FIN	High	Low	Medium Risk	Lettre au SGM Commerce et Primature	SGO	oct-15	Tous les remboursements ont été effectués	Terminé
Non récupération des avances frais de mission pour la participation du Bénin à la COP 21	2015—Q4	FIN	High	Low	Medium Risk	Bon suivi et régulier. Engagement préalable des ministères pour remboursement. Néanmoins, trois participants ont raté leur billet d'avion et doivent nous rembourser la différence.	SGO	févr-16	2 participants sur 6 ont déjà justifié leurs dépenses.	En cours

4 Pilotage et apprentissage

4.1 Recommandation

Recommandations	Source	Acteur	Date limite
Les requêtes des directions de l'actuelle primature doivent émaner du SGM	3	Primature	Continu
Le FEC est avant tout un outil d'étude et de consultance. Dans la mesure du possible les requêtes futures devraient concerner des études ou des consultances	4.2.1	Ministères demandeurs	Continu
Le suivi des requêtes et les procédures d'analyse doivent être respectés	3	DGIFD/FEC	Continu
Le FEC devra être utilisé dans l'élaboration du prochain PIC		CTB	Q2/Q3

4.2 Enseignements tirés

4.2.1 En général

Les principaux points d'attention sont :

- Le rôle de gestionnaire du fonds ;
- L'éligibilité des demandes ;
- L'engagement des ministères bénéficiaires.

En effet, il a été constaté à plusieurs reprises que les demandes du ministre du développement (actuel primature) n'émanaient pas systématiquement du SGM, mais directement des directions. Les requêtes échappaient donc à la vision globale du ministère et l'engagement du ministère n'était pas assuré. Il a donc été décidé de ne plus accepter les requêtes qui ne transiteraient pas par l'autorité. Des réunions de mise au point avec le SGM, le DGIFD et le DPF, gestionnaire direct du FEC, ont permis d'éclaircir ces problématiques, d'autant plus que les potentielles personnes bénéficiaires des demandes statuaient souvent au sein du Comité d'Analyse ce qui pouvait porter préjudice à la bonne gouvernance du fonds.

En 2015, la majorité des requêtes ont visé des participations à des conférences internationales, ce qui selon les critères d'éligibilité n'est pas le rôle premier du FEC. Il a donc été décidé de rejeter de telles requêtes dès lors qu'une récurrence de l'évènement en question était perceptible.

4.2.2 Suite à ces points d'attention, il a été décidé d'adapter le manuel de procédures afin de clarifier les critères d'éligibilité ainsi que les engagements et suites attendus des bénéficiaires. Par étude

Enseignements tirés	Public cible
1. Étude sur les grossesses précoces et/ou grossesses non désirées (GND) et comportements à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, éducation professionnelle et universitaire au Bénin (secteur public et privé)	
✓ Définir plus clairement et de manière plus réaliste le chronogramme d'une telle étude afin d'éviter les retards et / ou amendements du marché public	DGIFD et CTB
2. Étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin	
✓ Définir plus clairement et de manière plus réaliste le chronogramme d'une telle étude afin d'éviter les retards et / ou amendements du marché public	DGIFD et CTB
3. Renforcement des capacités de 5 points focaux genre de 3 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Utiliser la formation pour l'exécution du plan d'action genre et en assurer un suivi auprès des ministères ✓ Assurer qu'une restitution de la formation ait lieu dans les différents ministères afin d'impliquer un maximum de personne dans le processus ✓ Utiliser l'approche genre pour cerner la problématique du développement durable 	Les points focaux genre des trois ministères suivants : Primature, ministère de la Justice et de l'Agriculture
4. Participation du Bénin à la conférence de la banque mondiale qui s'est tenue à Washington du 23 au 27 mars 2015	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Externaliser la gestion des missions hors du Bénin dans le cadre de conférence internationale est la meilleure solution d'un point de vue opérationnelle et de suivi ✓ Réunion de cadrage avant la mission à faire systématiquement 	CTB
5. Formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre (BSG)	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Malgré un appel d'offres international et une prolongation du délai de dépôt, nous avons reçu qu'une seule offre. De ce fait, il faudrait prévoir des répertoires de cabinet par type d'expertise ✓ La formation a eu lieu à Cotonou et a été, au fur et à mesure des jours, délaissée par ses participants ✓ L'expertise de la cellule genre du siège a aidé dans la définition des TdR et la validation des outils. Néanmoins, de par ses délais de réponse, elle a engendré des retards dans l'opérationnalisation même 	CTB Bénin/HQ
6. Participation du Bénin à la conférence Beijing+20 sur le genre qui s'est tenue à New York du 09 au 20 mars 2015	
✓ Requête de dernière minute à éviter pour ce genre de mission, car elle engendre des coûts supplémentaires et des difficultés d'organisation, tant d'un point de vue logistique, que d'un point de vue opérationnel pour la délégation sur place	CTB

Enseignements tirés	Public cible
7. Participation du Bénin à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 02 juillet 2015	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Énormément de difficulté dans le suivi financier au retour de mission de par la déresponsabilisation des ministères. De ce fait, il est recommandé de conditionner ce type de requête par un engagement formel des ministères concernés dans le cas où les cadres envoyés feraient défaut ✓ Dans le futur, externaliser la gestion des missions hors du Bénin dans le cadre de conférence internationale 	Ministères / CTB
8. Cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays "sous régime d'aide" : acteurs, processus, négociations »	
✓ /	
9. Participation du Bénin à la 21 COP qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Énormément de difficulté dans le suivi financier au retour de mission malgré l'engagement formel des ministères concernés. ✓ Changement des membres de la délégation en dernière minute à ne plus accepter, car augment les coûts et ne permet pas le suivi rapprocher au retour. ✓ Dans le future, externaliser la gestion des missions hors du Bénin dans le cadre de conférence internationale. 	Ministères / DGIFD / CTB

5 Annexes

5.1 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) : 31/12/2015 »

Project Title :		Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)										
Budget Version :		F04										
Currency :		EUR										
YtM :		Report includes all closed transactions until the end date of the chosed closing										
		2015										
Status	Fin Mode	Amount	2014	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	Total Exp.	Balance	% Exec.	
A	FONDS NON ALLOUÉS	1.016.544,00	111.435,03	63.797,30	8.363,04	29.801,70	137.996,09	239.958,14	351.393,16	665.150,84	35%	
	01 Fonds non alloués	467.041,00	-14.675,70	-2.107,24	-2.598,85	-2.806,90	-2.199,03	-9.712,01	-24.387,71	491.428,71	-5%	
	01 Fonds non alloués	REGIE	467.041,00	-14.675,70	-2.107,24	-2.598,85	-2.806,90	-2.199,03	-9.712,01	-24.387,71	491.428,71	-5%
	02 Etudes et expertises	549.503,00	126.110,73	65.904,54	10.961,89	32.608,60	140.195,12	249.670,15	375.780,87	173.722,13	68%	
	01 Etude préliminaire sur l'état	REGIE	40.094,00	33.444,66					33.444,66	6.649,34	83%	
	02 Formation sur l'efficacité de	REGIE	11.064,00	6.049,25					6.049,25	5.014,75	55%	
	03 Etude sur l'élaboration d'un	REGIE	17.989,00	17.988,01					17.988,01	0,99	100%	
	04 Participation du Bénin à la	REGIE	9.674,00	7.688,81					7.688,81	1.985,19	79%	
	05 Participation du Bénin à un	REGIE	13.870,00	13.895,84					13.895,84	-25,84	100%	
	06 Multiplication du document	REGIE	11.433,00	4.039,90					4.039,90	7.393,10	35%	
	07 Renforcement de la bonne	REGIE	7.927,00	7.393,78			0,00	0,00	7.393,78	533,22	93%	
	08 Etude sur les grossesses	REGIE	17.164,00	4.685,20	15.152,60	11.122,26	-13.476,20		12.798,66	17.483,86	-319,86	102%
	09 Etude diagnostique relative	REGIE	33.539,00	663,15		1.200,08	26.730,00		27.930,08	28.593,23	4.945,77	85%
	10 Formation des points	REGIE	65.000,00	30.262,13	19.280,99				19.280,99	49.543,12	15.456,88	76%
	11 Production de l'édition 2013	REGIE	24.392,00	0,00			426,86		426,86	426,86	23.965,14	2%
	12 Conférence annuelle de la	REGIE	13.386,00	0,00	13.386,00	-1.360,45			12.025,55	12.025,55	1.360,45	90%
	13 Formation des cadres du	REGIE	16.929,00	0,00			426,86	13.068,04	13.494,90	13.494,90	3.434,10	80%
	14 Participation de 4	REGIE	23.580,00	0,00	18.084,94				18.084,94	18.084,94	5.495,06	77%
		REGIE	1.016.544,00	111.435,03	63.922,89	8.363,04	29.801,70	137.996,09	240.083,73	351.518,75	665.025,25	35,00
		COGEST										
		TOTAL	1.016.544,00	111.435,03	63.922,89	8.363,04	29.801,70	137.996,09	240.083,73	351.518,75	665.025,25	35,00

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302411 Printed on 25/01/2016

page: 1

Project Title : **Fonds d'Etudes et de Consultances (FEC)**

Budget Version : **F04**

Currency : **EUR**

YtM :

Year to month : 31/12/2015

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

	Status	Fin Mode	Amount	2015				Total	Total Exp.	Balance	% Exec	
				2014	Q1	Q2	Q3					Q4
15 Enquêtes STEPS 2015 au		REGIE	112.315,00	0,00			12.107,50	95.849,27	107.956,77	107.956,77	4.358,23	96%
16 Formation des points		REGIE	65.000,00	0,00				9.534,62	9.534,62	9.534,62	55.465,38	15%
17 Participation du Bénin à la		REGIE	20.517,00	0,00			6.393,59	3.059,08	9.452,67	9.452,67	11.064,33	46%
18 Colloque APAD à Cotonou -		REGIE	9.950,00	0,00				10.430,21	10.430,21	10.430,21	-480,21	105%
19 COP21		REGIE	35.680,00	0,00				8.253,89	8.253,89	8.253,89	27.426,11	23%
99 Conversion rate adjustment			0,00	0,00	125,59				125,59	125,59	-125,59	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	125,59				125,59	125,59	-125,59	??%

REGIE	1.016.544,00	111.435,03	63.922,89	8.363,04	29.801,70	137.996,09	240.083,73	351.518,75	665.025,25	35,00
COGEST										
TOTAL	1.016.544,00	111.435,03	63.922,89	8.363,04	29.801,70	137.996,09	240.083,73	351.518,75	665.025,25	35,00



Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of BEN1302411 Printed on 25/01/2016

page: 2

5.2 Décisions prises par la SMCL et suivi

N°	Décision	Période d'identification	Source	Acteur	Déla	Progrès	Status
1	Nommer des points focaux FEC dans les ministères sectoriels et transversaux	oct-14	SMCL	MDAEP	août-15	La réponse de 3 ministères est reçue. Il a été demandé au MDAEP de relancer les ministères qui n'ont pas répondu.	OPEN
					sept-15		
2	Étayer le manuel de procédure FEC	janv-15	SMCL	CTB	sept-15	MDAEP pas très disponible, en attente du point 1	OPEN
					en continu	se fait en continu, avec l'envoi du manuel et des TdR	
3	Former des points focaux FEC sur le FEC et ses procédures (actions de communication et d'information sur le FEC)	oct-14	SCML	CTB	Q4	En attente du point 1	OPEN
				Programmes sectoriels			
				MDAEP			
4	Sensibiliser les ministères sectoriels à l'utilisation stratégique du FEC en collaboration avec les programmes sectoriels	oct-14	SMCL	Programmes sectoriels	en continu	se fait constamment, à chaque nouvelle demande introduite.	OPEN
				CTB			
5	Impliquer les programmes sectoriels comme support dans la rédaction, le suivi, la mise en œuvre et l'application des requêtes.	oct-14	SMCL	Points focaux du MS et MAEP	en continu	Se fait, mais fort occupés	OPEN
6	Assurer un processus de suivi-évaluation (administratif) allant au-delà de la durée d'exécution des requêtes	fev-15	SMCL	MDAEP	en continu	À mettre en place	OPEN

- En 2015, une SMCL a été organisée le 19 février 2015.
- La prochaine SMCL est prévue début février 2016.

5.3 Ensemble des études financées par le FEC depuis le début de la convention spécifique

N°	Intitulé de la demande	Montant de la requête
Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective / Primature		
A.02.02	Requête relative à l'organisation d'une formation sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de la Santé.	Montant requête : 11.063 €
A.02.04	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 9e Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relative à l'aide pour le commerce qui s'est déroulé du 03 au 6 décembre à Bali (Indonésie).	Montant requête : 13.869 €
A.02.05	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à un atelier régional de formation sur la plateforme de gestion de l'aide à Addis-Abeba en Ethiopie du 11 au 13 décembre 2013	Montant requête : 9.673 €
A.02.09	Requête portant sur l'étude diagnostique relative à la mise en place d'un système de gestion de l'information sur l'aide au développement du Bénin.	Montant requête : 33.537 €
A.02.16	Requête pour la prise en charge de la formation pour le renforcement des capacités de 5 Points Focaux Genre de 3 ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable.	Montant requête : 65.000 €
A.02.17	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la 5e revue globale de l'Aide pour le Commerce (APC) à Geneve du 30 juin au 02 juillet 2015	Montant requête : 20.517 €
A.02.18	Requête de cofinancement du colloque scientifique sur la bonne gouvernance et le développement sur le thème : « la fabrique de l'action publique dans les pays « sous régime d'aide » : acteurs, processus, négociations »	Montant requête : 9.950 €
Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche		
A.02.01	Requête portant sur l'étude préliminaire sur l'état des lieux des interventions en matière de sécurité alimentaire.	Montant requête : 40.094 €
A.02.03	Requête portant sur l'élaboration d'un document référentiel sur la filière riz au Bénin.	Montant requête : 17.988 €
Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge		
A.02.06	Requête pour la multiplication du document de Politique Nationale de la Promotion du Genre et de son Plan d'Actions.	Montant requête : 11.433 €
A.02.10	Requête de cofinancement pour la production de l'édition 2013 de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes au Bénin (ISBD).	Montant requête : 24.392 €
A.02.11	Requête pour la prise en charge de la formation pour le renforcement des capacités des 5 Points Focaux Genre des ministères sectoriels sur le thème : le genre comme condition de développement durable.	Montant requête : 65.000 €
A.02.13	Requête pour la prise en charge de la formation des cadres du ministère sur la budgétisation sensible au genre (BSG)	Montant requête : 16.929,46 €

N°	Intitulé de la demande	Montant de la requête
Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Âge		
A.02.14	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la conférence Beijing +20 sur le genre à New York du 09 au 20 mars 2015	Montant requête : 23.580 €
Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire		
A.02.07	Requête pour la prise en charge de l'atelier U4 au Bénin - Renforcement de la bonne gouvernance à l'échelle communale à travers la promotion de l'intégrité, la reddition de comptes et la participation citoyenne.	Montant requête : 7.927 €
Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes		
A.02.08	Requête de cofinancement portant sur la réalisation de l'étude sur les grossesses précoces et/ou non désirées (GND) et comportement à risques chez les adolescents et jeunes en milieu scolaire, d'éducation professionnelle et Universitaire au Bénin.	Montant requête : 17.163 €
Ministère de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation		
A.02.12	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la conférence de la banque mondiale à Washington du 23 au 27 mars 2015	Montant requête : 11.063 €
Ministère de la Santé		
A.02.15	Requête de financement de l'enquête Nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles : Enquête « STEPS » 2014 au Bénin	Montant requête : 112.315 €
Ministère de l'Environnement chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des ressources Naturelles et Forestières		
A.02.19	Requête pour la prise en charge de la participation du Bénin à la COP 21 à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015	Montant requête : 35.680€